



Association Génomique des Alpes-Maritimes

Siège social : Archives départementales des Alpes-Maritimes
06206 NICE CEDEX 3

Adresse de messagerie: agam.06@gmail.com

Site web: <http://www.agam-06.org>

PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DE L'ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-MARITIMES
Samedi 26 juin 2021 – 10h
(visioconférence)

Samedi 26 juin 2021 à 10h, en visioconférence, vote par correspondance uniquement, sur convocation régulièrement notifiée par le président de l'AGAM, les adhérents se sont réunis en **assemblée générale annuelle ordinaire**.

L'AG se tient en visioconférence en raison des règles sanitaires gouvernementales liées à la pandémie de Covid-19.

ORDRE DU JOUR :

10h Assemblée générale annuelle.

1. Rapport moral.
2. Rapport financier.
3. Élection des administrateurs :
 - Candidats sortants se représentant : Louise BETTINI, Gabriel MAUREL,
 - Marc UGOLINI,
 - Candidate sortante ne se représentant pas : Annie FREDIANI.
4. Questions diverses.

12h Clôture de l'assemblée générale.

Président de séance : Patrick CAVALLO, président de l'AGAM.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU, membre du conseil d'administration.

❖ RAPPORT MORAL

Patrick CAVALLO président salue les membres de l'Agam, il remercie les volontaires qui participent à la vie de l'association, ainsi que tous les adhérents pour l'intérêt qu'ils portent aux activités de l'AGAM.

Il présente aujourd'hui le bilan de l'association pour l'année 2020, envoyé aux adhérents avec la convocation.

❖ RAPPORT FINANCIER

Thierry ADAM, trésorier de l'AGAM, présente le rapport financier. Les comptes de l'année 2020 ont été vérifiés par Marc LOIZEAU, le bilan est sincère et conforme aux états présentés.

Cette année 2020, marquée par la crise sanitaire et ses conséquences sur nos activités, fait apparaître un résultat financier extrêmement positif de 5682,28 euros (5221,62 euros en tenant compte des amortissements du matériel immobilisé). Les recettes se sont maintenues à leur niveau habituel alors que les dépenses ont été limitées aux charges incompressibles.

Malgré une légère baisse du nombre de nos adhérents, les cotisations représentent toujours plus de la moitié de nos recettes.

Le bilan financier 2020 est positif :

- Recettes : 11 337,80 euros
- Dépenses : 5 655,52 euros

❖ ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Administrateurs sortants se représentant en 2021 :
 - Louise BETTINI
 - Gabriel MAUREL
 - Marc UGOLINI
- Administrateurs sortants ne se représentant pas en 2021 :
 - Annie FREDIANI
- Pas de nouvelle candidature.

Selon l'article VII des statuts de l'AGAM, le conseil d'administration peut comprendre de six à seize membres.

❖ RESULTATS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE

L'AGAM compte 201 électeurs inscrits au vote par correspondance sur Balotilo. Participation 42%, 85 votes exprimés, le quorum est atteint.

▪ Rapports moral et financier 2020

Assemblée Générale 2021 AGAM
 Groupe / Association : AGAM
 Fin de l'élection : vendredi 25 juin 2021 à 20h00
 201 électeurs inscrits.

Participation : 42% (85 votes exprimés) Évènements »

Résultats Traces des votes exprimés

Approuvez vous le rapport moral 2020 ?

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :
 Oui : 81
 Non : 0
 Ne se prononce pas : 4

Approuvez vous le rapport financier 2020 ?

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix :
 Oui : 81
 Non : 0
 Ne se prononce pas : 4

▪ **Élection des membres de conseil d'administration :**

<p>Validez vous la candidature de Louise Bettini ?</p> <p>Le « oui » l'emporte à 99% sur le « non » (1%).</p> <p><i>Nombres de voix :</i></p> <p>Oui : 74 Non : 1 Ne se prononce pas : 10</p>
<p>Validez vous la candidature de Gabriel Maurel ?</p> <p>Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).</p> <p><i>Nombres de voix :</i></p> <p>Oui : 75 Non : 0 Ne se prononce pas : 10</p>
<p>Validez vous la candidature de Marc Ugolini ?</p> <p>Le « oui » l'emporte à 99% sur le « non » (1%).</p> <p><i>Nombres de voix :</i></p> <p>Oui : 75 Non : 1 Ne se prononce pas : 9</p>

- Louise BETTINI : réélue.
- Gabriel MAUREL : réélu.
- Marc UGOLINI : réélu.

Les trois candidats qui se sont représentés sont tous réélus comme membres du conseil d'administration de l'AGAM à la majorité des suffrages exprimés.

Pour l'année 2021, le conseil d'administration de l'AGAM est composé des 11 membres suivants :

- | | | |
|-------------------|--------------------|------------------------|
| ▪ Thierry ADAM | ▪ Arlette FIXOT | ▪ Gabriel MAUREL |
| ▪ Louise BETTINI | ▪ Annick GIRARDET | ▪ Stéphane SAINSAULIEU |
| ▪ Patrick CAVALLO | ▪ Denise LOIZEAU | ▪ Marc UGOLINI |
| ▪ Marc DUCHASSIN | ▪ Isabelle LOMBARD | |

❖ **QUESTIONS DIVERSES**

FORUM DE L'AGAM :

N'hésitez pas à utiliser le forum de discussion du site de l'AGAM pour échanger vos informations entre adhérents et poser vos questions généalogiques :

<http://www.agam-06.com/forumagam/>

Vous pouvez demander votre inscription au forum en écrivant au secrétariat de l'Agam :

secretariatagam@gmail.com

La séance est levée à 11h30.

Le président de séance
P. CAVALLO

La secrétaire de séance
D. LOIZEAU



ASSOCIATION GÉNÉALOGIQUE DES ALPES-MARITIMES

Archives départementales des Alpes-Maritimes
06206 Nice Cedex 3

Courriel : agam.06@gmail.com

Site : <http://www.agam-06.org>

Procès-verbal

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Samedi 26 juin 2021 – 11h30

(en visioconférence)

La réunion a lieu en visioconférence en raison des règles sanitaires gouvernementales liées à la pandémie de Covid-19.

ORDRE DU JOUR :

Organisation du conseil d'administration et répartition des tâches après l'élection des administrateurs lors de l'assemblée générale en visioconférence de ce jour.

Présents : Thierry ADAM, Louise BETTINI, Patrick CAVALLO, Arlette FIXOT, Denise LOIZEAU, Isabelle LOMBARD, Gabriel MAUREL, Michèle PARENTE, Stéphane SAINSAULIEU, Marc UGOLINI.

Absents excusés : Marc DUCHASSIN, Annick GIRARDET.

Président de séance : Patrick CAVALLO.

Secrétaire de séance : Denise LOIZEAU.

En début de séance, Patrick CAVALLO remercie les administrateurs de l'année 2021 :

- | | | |
|-------------------|--------------------|------------------------|
| ▪ Thierry ADAM | ▪ Arlette FIXOT | ▪ Gabriel MAUREL |
| ▪ Louise BETTINI | ▪ Annick GIRARDET | ▪ Stéphane SAINSAULIEU |
| ▪ Patrick CAVALLO | ▪ Denise LOIZEAU | ▪ Marc UGOLINI |
| ▪ Marc DUCHASSIN | ▪ Isabelle LOMBARD | |

À l'unanimité des membres présents du conseil d'administration, le bureau est ainsi organisé :

- Président : Patrick CAVALLO
- Vice-présidente : Louise BETTINI
- Trésorier : Thierry ADAM
- Secrétaire (gestion des adhérents) : Isabelle LOMBARD
- Secrétaire (gestion de la communication) : Denise LOIZEAU

Autres membres du conseil d'administration :

- | | |
|-------------------|------------------------|
| ▪ Marc DUCHASSIN | ▪ Gabriel MAUREL |
| ▪ Arlette FIXOT | ▪ Stéphane SAINSAULIEU |
| ▪ Annick GIRARDET | ▪ Marc UGOLINI |

Responsables des activités de l'association :

- Gestion du fichier des adhérents : Isabelle LOMBARD.
- Base de l'AGAM, gestion des fichiers PDF : Alain OTHO.
- Impression et distribution des relevés : Michèle PARENTE.
- Pays niçois : Michèle PARENTE.
- Pays vençois : Mireille GHIGO.
- Pays grassois : Marc DUCHASSIN.
- Pays mentonnais-Roya : Gabriel MAUREL
- Planning des journées de généalogie : Gabriel MAUREL.
- Organisation du festival du livre de Mouans-Sartoux : Georges ROLAND, Marc DUCHASSIN.
- Bulletin d'information : Patrick CAVALLO.
- Gestion Facebook AGAM : Denise LOIZEAU.
- Boîte mail de l'AGAM : Patrick CAVALLO.
- Boîte mail d'envoi aux adhérents : Alain OTHO.
- Responsable des contrats partenaires : Patrick CAVALLO.
- Interface du partenaire GeneaBank : Alain OTHO.
- Gestion des points GeneaBank pour les membres de l'association : Louise BETTINI.
- Gestion du site Web : Stéphanie CALVIERA, Stéphane SAINSAULIEU.
- Forum de discussion du site Web : Stéphanie CALVIERA.
- Base des relevés d'actes dans le site Web : Thierry ADAM.
- Réunion mensuelle de Nice-AD06 : Hélène LOCHEY, Denise LOIZEAU, Denis COLMON, Colette BETTENFELD.
- Réunion mensuelle d'Antibes : Mireille GHIGO, Arlette FIXOT, Thierry ADAM, Marc DUCHASSIN.
- Réunion mensuelle de Roquebrune-Menton : Gabriel MAUREL, Jeanine TRUCHI.
- Permanence-réunion mensuelle de Roquebillière (sur rendez-vous) : Gabriel MAUREL.
- Permanence de Nice-MIN : Michèle PARENTE, Annie FREDIANI, Claudine POIRIER, Guy SIDLER.
- Permanence de Mouans-Sartoux : Georges ROLAND, Marc DUCHASSIN.
- Permanence de Villeneuve-Loubet : Mireille GHIGO, Denis COLMON.
- Entraide généalogique : Michèle PARENTE, Annie FREDIANI, Claudine POIRIER, Guy SIDLER.
- Gestion du matériel : Arlette FIXOT.
- Bibliothèque : Denise LOIZEAU.
- Correspondants CDIP (Généatique) : Stéphanie CALVIERA, Marc UGOLINI.
- Correspondant Heredis : Patrick CAVALLO.
- Correspondant et formation Nimègue : Michèle PARENTE.
- Projet Bleuets : Annick GIRARDET, Stéphane SAINSAULIEU, Arlette FIXOT.
- Projet Augusta06 : Marc DUCHASSIN.
- Fiches généalogiques : Denis COLMON.
- Groupe Italie : Marc UGOLINI, Stéphanie CALVIERA.
- Vidéoconférences : Patrick CAVALLO.

QUESTIONS DIVERSES

- Les comptes-rendus des deux dernières réunions du conseil d'administration sont approuvés à l'unanimité des administrateurs présents en visioconférence.
- Cette année, chacun des adhérents responsables d'activités va conserver les mêmes tâches qu'en 2020.
- La fermeture du MIN est annoncée pour cette année en fin de 3^e trimestre, le bail de location du bureau de l'Agam est résilié par la Métropole en date du 30 septembre 2021. Une décision va être prise dans les prochains jours pour choisir le nouveau local. Le conseil d'administration en a sélectionné deux parmi ceux qui ont été visités.
- Une visite des nouvelles archives diocésaines et de l'exposition d'art sacré à l'église Sainte-Jeanne d'Arc est organisée, le 19 juillet pour les adhérents, par Gilles Bouis archiviste du diocèse.
- L'Agam va s'inscrire à la manifestation organisée par la Ville de Nice début septembre "Nice fête sa rentrée s'invite chez vous". La Ville de Nice a souhaité depuis 2018 permettre aux Niçois et aux habitants de la Métropole Nice Côte d'Azur de trouver tous les services proposés par les différentes directions municipales et les associations. Cet événement, c'est « Nice fête sa rentrée ». Au regard du contexte sanitaire, le maire Christian Estrosi avait souhaité un format inédit 100 % dématérialisé pour l'édition 2020 : « Nice fête sa rentrée s'invite chez vous ». Les visiteurs ont pu trouver sur le site www.nicefetesarentree.fr les informations administratives ainsi que des contenus exclusifs comme des vidéos, photographies ou événements. Pour 2021, ce format sera reconduit avec des nouveautés, à partir du 4 septembre.
- Les ateliers de généalogie à Villeneuve-Loubet reprendront le 13 septembre 2021.
- En octobre, reprise des réunions à Roquebrune, si la situation sanitaire le permet.
- L'Agam tiendra un stand au festival du livre de Mouans-Sartoux, les 1, 2 et 3 octobre.
- Dès que la situation sanitaire le permettra, Patrick CAVALLO organisera dans le Vieux-Nice le rallye surprise annoncé en assemblée générale en janvier 2020, avant la pandémie de Coronavirus.

La séance est levée à 12h.